

## AVENANT DE LA CONVENTION DE DOUBLE-DIPLÔME

Entre

L'Università degli Studi di Napoli L'Orientale

Et

Aix Marseille Université

Et

L'Institut des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

N°2023-13326

En référence à la convention de double diplôme de 2017, réf. 2017-DRI-024, et à son avenant réf. 2018-558, valable jusqu'à la fin de l'année universitaire 2023 (en application de l'article 17 de la convention de 2017), concernant le cursus commun relatif aux formations de master suivantes :

- à AMU : Master " Langues et sociétés ", parcours " Mondes arabes, musulmans et hamito-sémitiques "
- à l'INALCO : Master " Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ", parcours : " Afrique et Océan Indien - Langue berbère "
- à UNIOR : Master " Lingue e Culture dell'Asia e dell'Africa du dipartimento di Asia, Africa e Mediterraneo ",

l'Università degli Studi di Napoli L'Orientale, représentée ici par son Recteur, le Professeur Roberto Tottoli, Aix-Marseille Université, représentée ici par son Président, le Professeur Éric Berton, et l'Inalco, représenté ici par son Président Jean-François Huchet, conviennent de renouveler cet accord jusqu'à la fin de l'année universitaire 2023-2024, sous réserve de l'obtention par chaque établissement de l'accréditation de ce diplôme.

Cet avenant prendra effet à compter de la date de signature par l'ensemble des parties.

Les autres clauses de la convention réf. 2017-DRI-024 et modifiées par l'avenant réf. 2018-558 restent inchangées.

**AIX-MARSEILLE  
UNIVERSITÉ**

President  
**Pr. Éric BERTON**

Date: \_\_\_\_\_

**UNIVERSITÀ DEGLI STUDI  
DI NAPOLI 'L'ORIENTALE'**



Recteur

**Pr. Roberto TOTTOLI**

Date: \_\_\_\_\_

**12 SET. 2023**

**INALCO**

President

**Pr. Jean-François HUCHET**

Date: 27.09.2023